Note d'orientation politique:
Le bassin de la rivière Flathead

Rappel historique et mise en contexte

La rivière Flathead prend sa source dans les Montagnes Rocheuses canadiennes dans la partie de l'extrême sud-est de la Colombie-Britannique et coule vers le sud dans le Montana. La rivière constitue en soi la limite ouest du Parc national des Lacs-Waterton au Canada et le Parc national Glacier aux États-Unis. En 1932, ces deux parcs sont classés premier Parc de la paix internationale dans le monde qui, en 1995, est reconnu comme un site du patrimoine mondial par la Convention mondiale du patrimoine. Au Montana, la rivière Flathead compte parmi les bassins versants les mieux protégés au pays. Des politiques ont été adoptées afin d'assurer la pérennité des poissons et de la faune qui sont menacés d'extinction, des rivières sauvages et pittoresques, et des autres valeurs de conservation. En revanche, l'objectif de la Colombie-Britannique est d'exploiter les ressources naturelles du bassin y compris le charbon, le pétrole, le gaz, et les minéraux solides.

Défis et possibilités

Le principal défi pour la rivière Flathead relève des régimes diamétralement opposés de part et d'autre de la frontière : la protection du bassin au Montana et le développement de ressources en Colombie-Britannique.

Source : carte originale. Cartographe : Éric Leinberger, Département de géographie, UBC.

Au début de l'an 2010, le premier ministre de la Colombie-Britannique de l'époque Gordon Campbell et le gouverneur du Montana Brian Schweitzer ont signé un Protocole d'entente (PE) en vue de protéger la rivière Flathead transfrontalière. Prenant appui sur 30 ans de recherche scientifique, de planification gouvernementale, d'intervention politique par des groupes locaux, de recours aux traités internationaux, et de pression internationale grandissante, le PE interdit l'extraction et l'exploitation de pétrole et de gaz dans tout le bassin partagé. Il est important de mentionner que ce PE a été signé à la veille des Jeux olympiques d'hiver de 2010 (accueillis par Vancouver), à une époque où l'attention du monde était tournée vers la Colombie-Britannique.

Le défi de la mise en œuvre du PE est de taille. D'abord, il n'impose pas à la Colombie-Britannique d'adopter des politiques de conservation. Puis, il existe un décalage entre les autorités gouvernementales responsables de la rivière Flathead : du côté du Montana, le gouvernement fédéral régit la forêt nationale de Flathead, tandis qu'elle est de compétence provinciale en C.-B.

Le bassin de la rivière Flathead

Par ailleurs, la possibilité est mince que le gouvernement américain puisse octroyer des fonds d'indemnisation aux entreprises minières de la C.-B. pour la perte de revenus en raison des capacités budgétaires réduites (et en contraction) du gouvernement. Pour relever ce défi, les hauts responsables des gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada ont fait appel aux chapitres américains et canadiens de l'organisme Conservation de la nature pour mener une campagne de levée de fonds. Les deux organismes ont amassé 9,4 millions de dollars pour assurer la conservation permanente de cette région, qui dépend de l'engagement du gouvernement provincial de la C.-B. d'interdire les activités d'extraction minière et énergétique dans une partie du bassin qui s'étend sur une superficie de presque 400 000 acres.

Recommandations

La première recommandation est d'établir et de soutenir la participation de toutes les parties intéressées. Les gouvernements nationaux, tribaux et des Premières Nations, ainsi que les organismes de conservation ont été exclus de la négociation relative au PE, mais ils ont demandé par la suite de contribuer à la mise en œuvre de l'accord de sorte que des tensions additionnelles et inutiles sont apparues. Il est essentiel d'offrir aux parties prenantes, décideurs et gestionnaires des occasions significatives de participer afin de susciter chez eux un sens d'appropriation qui est nécessaire à l'application efficace des dispositions d'un accord négocié. Néanmoins, il faut s'assurer que cette forme de participation soit cohérente avec le fait que, pour l'instant, seuls les gouvernements nationaux possèdent l'autorité constitutionnelle de signer des traités internationaux.

L'intérêt du cas de la rivière Flathead est de montrer la valeur de la sensibilisation, la clarification des choix, et de la mise en avant des actions par l'établissement de liens avec des événements ou des tiers (dans ce cas, la Commission mixte internationale, UNESCO, et les Jeux olympiques d'hiver). Si l'association avec un tiers n'est pas évidente, il sera peut être nécessaire d'organiser une sorte d'événement de sensibilisation ou de mobilisation.

Remarque: cette note d'orientation politique s'appuie sur les travaux de recherche présentés dans l'ouvrage *Water without Borders? Canada, the United States and Shared Waters* (Presses de l'Université de Toronto), sous la direction des Dres E. Norman, A. Cohen, et K. Bakker. Cette note a été rédigée par Matthew McKinney et repose en partie sur le chapitre rédigé par Harvey Locke et Matthew McKinney. Elle compte parmi un ensemble de notes d'orientation politique soutenues financièrement par la Fondation Walter et Duncan Gordan qui portent sur les « points critiques » de la gouvernance canado-américaine transfrontalière. Les notes d'orientation politique sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.watergovernance.ca

PROGRAMME SUR
LA GOUVERNANCE DE L'EAU
Université de la Colombie-Britannique
439 – 2202 Main Mall, Vancouver BC Canada V6T 1Z4
téléphone 604 822 6474 | télécopieur 604 822 9250
www.watergovernance.ca | www.geog.ubc.ca

UN GRAND MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS